

# Déclaration préalable

## Notre attachement au CHSCT93

Monsieur le président,

Il y a très exactement 10 jours, **le mardi 21 février dernier, se tenait à Bercy un Groupe de Travail Ministériel (GTM) « Élections »**. En effet, rappelons-le, l'an prochain se dérouleront les prochaines élections générales au sein de la Fonction Publique.

Un GT où malheureusement le ministère a **mis sur la table le vote électronique**. Un vote qui pourtant, du fait de la non-possibilité de revérification des bulletins, est remis en cause dans nombre de collectivités ayant fait le choix de l'expérimenter. Raison pour laquelle, nos fédérations nationales ont collectivement rejeté cette proposition.

Mais ce n'est pas tout. Par delà le mode de scrutin, ce type de GT est l'occasion pour le ministère de discuter de la cartographie des instances. Or **quelle ne fut pas la surprise de nos représentants ministériels d'apprendre, en sus de la proposition de casse du CHSCT d'Administration Centrale, celle de notre CHSCT 93 !** Et ce par un détachement de la Direction Interrégionale (DI) des Douanes et Droits Indirects de Roissy des autres directions de notre périmètre.

De sorte qu'il est projeté :

- un CHSCT « spécial » DI de Roissy,
- un CHSCT 93 « rabougri », limité aux seules directions de la DGFIP.

**Et à l'instar de nos représentants nationaux, nous le répétons : nous sommes fondamentalement attachées au caractère départemental interdirectionnel (DGFIP – DGDDI) de notre instance.** C'est pourquoi nous revendiquons collectivement et unitairement le maintien du périmètre de notre CHSCT.

C'est cette interdirectionnalité qui permet de faire vivre notre instance. C'est cette interdirectionnalité qui permet, par delà le travail de concert, de faire vivre notre culture commune ministérielle. Et *in fine* de garantir notre appartenance commune à un ministère : celui des Finances.

Bobigny, le 03 mars 2017

Les organisations syndicales SOLIDAIRES – CGT – FO siégeant au CHSCT 93